



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question écrite n° 59219

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur un sujet du baccalauréat. L'une des épreuves de sciences économiques et sociales des candidats en filière ES était ainsi intitulée : « À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous démontrerez que la famille peut constituer un frein à la mobilité sociale des individus ». Ce sujet est proposé aux élèves au moment où le Gouvernement s'entête à poursuivre une politique à l'encontre des intérêts de la famille. Cette volonté de modifier la nature, les traditions millénaires de notre pays sont autoritaires et déstabilisantes pour la jeunesse. Alors que la famille est plébiscitée par les jeunes comme un lieu de confiance, d'entraide et de réconfort, le choix d'un tel sujet au baccalauréat est révélateur d'une volonté de déconsidérer la famille. Il lui demande de veiller à ne pas heurter les sensibilités des jeunes candidats.

Texte de la réponse

Les épreuves de baccalauréat de sciences économiques et sociales ont pour objet d'évaluer les acquis des élèves et donc leur maîtrise des connaissances (concepts, faits, mécanismes, analyses), des savoir-faire et des compétences transversales (construction d'une problématique, d'une argumentation...) appliquées aux sciences économiques et sociales. Le sujet « A l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous démontrerez que la famille peut constituer un frein à la mobilité sociale » se trouve dans la partie trois de l'épreuve composée. Il est attendu du candidat qu'il développe un raisonnement en exploitant les documents du dossier et en faisant appel à ses connaissances. Il ne s'agissait aucunement d'amener les candidats à déconsidérer ou dénigrer la famille, mais bien d'évaluer leurs connaissances scientifiques en sociologie et leur capacité à développer un raisonnement rigoureux dans ce domaine. Le sujet s'appuie sur le point du programme suivant : « on étudiera les différents déterminants de la mobilité et de la reproduction sociale : l'évolution de la structure professionnelle, le rôle de l'école et de la famille » (arrêté du 3 avril 2013 publié au JORF du 4 mai 2013). Par ailleurs la famille n'est pas étudiée de façon négative en sciences économiques et sociales ; le programme la présente comme une instance de socialisation et d'intégration particulièrement importante.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59219

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 juillet 2014](#), page 5750

Réponse publiée au JO le : [23 décembre 2014](#), page 10732